

REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

DEUXIEME CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

Chers Electrices et Electeurs,

Né en Touraine, habitant ce canton de TOURS-NORD depuis mon enfance, je ne suis pas pour vous un inconnu. Ayant parcouru de nombreuses fois tout ce secteur Nord, vous me connaissez et je vous connais bien pour vous avoir rendu visite dans vos propres localités pour m'informer de vos problèmes et vous aider à y apporter des solutions, et aussi, quelquefois, pour m'associer à vos joies et à vos peines.

Depuis 20 ans, je n'ai jamais cessé d'établir avec vous ces contacts humains, comme Adjoint au Maire de Tours, puis, comme Conseiller Général, mes Collègues m'ayant toujours renouvelé leur confiance en m'élisant au Bureau de cette Assemblée Départementale, en qualité de Secrétaire. Mes différentes activités sociales (Mutualité, Prud'hommes, Sécurité Sociale) m'ont permis d'acquérir une certaine expérience que j'ai toujours mise au service de vous tous, dans l'exercice de mon mandat de Député.

Cette action, je la continuerai avec le concours de mon secrétaire, Monsieur HENRY, que vous connaissez bien et celui de Monsieur René GROUSSARD mon suppléant, jeune ingénieur agricole, dont les attaches familiales en Touraine sont également bien connues et qui, par sa connaissance des problèmes ruraux apportera une efficacité nouvelle à mon action.

Depuis 20 ans de vie publique, je me suis efforcé de mériter votre confiance. Je ne crois pas vous avoir déçus.

Fort de cette confiance, je continuerai, comme par le passé, à me mettre au service de vous tous. Je continuerai à vous donner le meilleur de moi-même afin de poursuivre avec le Général de GAULLE cette grande tâche de rénovation nationale que les multiples oppositions, sans programme de Gouvernement remettent en cause.

La victoire de l'opposition, ce serait ou l'arrivée au Parlement d'une équipe d'hommes en désaccord sur les problèmes essentiels et donc, incapables d'assurer la stabilité gouvernementale, ou l'arrivée d'une équipe d'hommes ayant une conception de la majorité parlementaire qui ressemble étrangement à celle que nous avons, malheureusement connue sous la Quatrième République.

Chers électrices et électeurs je vous demande avec confiance de me renouveler mon mandat de député de la 2e circonscription.

LE CANDIDAT,

Pierre LEPAGE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Député sortant
Conseiller général de Tours-Nord

LE SUPPLÉANT,

René GROUSSARD
Ingénieur agricole
Croix de Guerre 39-45

Mon programme ▸

STABILITE, PAIX ET INDEPENDANCE

Pour la première fois depuis longtemps, les Français vivent dans un pays sur lequel ne pèse aucune menace extérieure. **Cette situation est le résultat de la politique de la Vᵉ République :**

Stabilité des institutions ; Indépendance ; Maintien de nos alliances ; Paix avec tous ; Sécurité.

ASSURER LA PROSPERITE DE L'AGRICULTURE DANS UNE EUROPE UNIE

La législature passée a continué l'œuvre de rénovation de notre agriculture entreprise en accord avec la profession depuis 1958. Cette politique sera développée et étendue par :

- la réalisation complète du marché commun agricole, les accords de Mai 1966 constituant la dernière étape importante avant la création du marché unique que nous sommes décidés à réaliser.
- la politique sociale définie dans les lois d'orientation agricole, doit être poursuivie et amplifiée pour :
  - **— apporter la sécurité aux personnes les plus âgées ;**
  - **— donner aux jeunes agriculteurs une aide efficace.**
- l'accroissement du volume des crédits accordés à l'enseignement, à la vulgarisation et à l'habitat rural.
- la mise en application de la loi sur l'élevage qui vient d'être votée (mise à la disposition des agriculteurs de moyens techniques, subventions et crédits) ;

Tout doit être mis en œuvre pour réaliser l'augmentation du revenu agricole prévue au Vᵉ Plan.

Nos négociations doivent assurer à Bruxelles, avec persévérance, la défense du revenu agricole français qui s'effectue désormais devant les Institutions Internationales.

UNE POLITIQUE SOCIALE — UNE POLITIQUE DE LA JEUNESSE.

L'action déjà accomplie par les deux législatures de la Vᵉ République dans les domaines culturel, familial, social, sera complétée par :

- une revalorisation des rentes aux personnes âgées ;
- une amplification de l'action déjà amorcée en faveur de l'enfance inadaptée ;
- l'harmonisation des **prestations** des différents régimes de sécurité sociale : agriculteurs, artisans, commerçants ;
- la création de maisons de retraite et de foyers pour les personnes âgées ;
- l'accroissement des crédits accordés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports aux sociétés culturelles et sportives, le développement des Maisons de Jeunes ;
- la poursuite de l'équipement scolaire dans les sept cantons de la circonscription, aussi bien dans le secteur agricole (lycées, maisons familiales), que pour l'enseignement général.

La prochaine législature doit être celle de la mise en application de l'importante loi sur la formation professionnelle que vient de voter le Parlement.

LE ROLE DE LA FEMME

Parce que la dernière législature a apporté à la Femme la promotion qu'elle attendait et qu'elle méritait, celle-ci a acquis, en même temps qu'une plus grande liberté d'action, le sens de ses droits et de ses devoirs, qu'elle vive à la ville ou à la campagne.

Libérée de la tutelle maritale dans de nombreux domaines, exercant ses droits civiques, depuis 1945 capable de partager les responsabilités familiales, tant matérielles que morales, la Femme entend s'associer plus intimement à la vie de son pays, c'est pourquoi son rôle doit être actif, ses responsabilités affirmées devant des problèmes importants qui la sollicitent tels que : l'éducation des enfants, le travail, le logement, la vie sociale.

Il faut développer l'accession aux équipements ménagers modernes qui soulagent la femme du dur travail, aussi bien à la ville qu'à la campagne.

PREPARER L'AVENIR

Le Gouvernement a pris en juillet 1966, une décision qui fera date dans l'histoire de la 2ᵉ circonscription : il a décidé de faire de TOURS, une « Ville d'appui » de la région parisienne qui englobe maintenant notre Touraine.

A ce titre la région de Tours va être un centre privilégié de décentralisation industrielle dans le cadre de l'aménagement du territoire de la grande région parisienne.

Ce nouveau cadre permettra :

- de créer de nouveaux emplois ;
- de développer et d'équiper les zones industrielles existantes et d'en créer de nouvelles ;
- de renforcer l'équipement des centres ruraux ;
- d'accorder aux collectivités locales des aides pour les équipements nouveaux et de dégager ces collectivités des charges qui incombent normalement à la nation tout entière et qu'elles supportent de plus en plus difficilement ;
- de poursuivre une politique du logement, construire et laisser à chacun les possibilités de choisir entre : petits collectifs, pavillons jumelés, maisons individuelles ; favoriser l'accession à la propriété en limitant les charges d'équipement, en freinant la spéculation foncière et en accordant aux moins favorisés des crédits à long terme et à faible taux d'intérêt.

FAITES-MOI CONFIANCE ET VOTEZ LEPAGE...

VIVE LA REPUBLIQUE, VIVE LA FRANCE.

IMP. NOUVELLE - TOURS